

SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire

du 10 décembre 2020 - 19 heures 00

Date de la convocation : 04 décembre 2020

Nombre de conseillers : en exercice : 11 / présents : 06 / votants : 09

Le 10 décembre deux mil vingt, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de CIEZ, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur François DENIZOT, Maire.

Etaient présents : Mr François DENIZOT, Mr Christophe TISSIER, Mr Michel MAROTTE, Mr Guillaume BLANCHARD, Mr Patrick MARE, Mr Sébastien DIETZ.

Etaient absents excusés : Mme Christine LAMARRE qui a donné procuration à Mr François DENIZOT, Mme Mélanie MERLIN, Mme Julie EVE qui a donné procuration à Mr Michel MAROTTE, Mme Nadine ROLLET qui a donné procuration à Mr Christophe TISSIER, Mr Raynald LEFEBVRE.

Secrétaire de séance : Mr Sébastien DIETZ.

Après avoir vérifié le quorum et procédé au contrôle des délégations de vote M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 12 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

➤ SITS DE DONZY : CONFIRMATION DE LA SORTIE DE LA COMMUNE DE ST QUENTIN SUR NOHAIN DU SITS DE DONZY - délibération 2020/040

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la situation du SITS de Donzy et rappelle que la commune de Saint-Quentin-Sur-Nohain n'adhère plus au SITS de Donzy depuis septembre 2003.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, confirme la sortie de la commune de Saint-Quentin-Sur-Nohain du SITS de Donzy depuis septembre 2003.

➤ SITS DE DONZY : CONFIRMATION DE L'ADHESION DE LA COMMUNE DE MENESTREAU AU SITS DE DONZY- délibération 2020/041

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la situation du SITS de Donzy et rappelle que la commune de Ménestreau a adhéré à celui-ci dans les années 1970 et qu'elle a cotisé de manière continue depuis cette période.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, confirme l'adhésion de la commune de Ménestreau au SITS de Donzy depuis les années 1970.

➤ CCAS : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 SUITE A LA DISSOLUTION AU 31/12/2019 - délibération 2020/042

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 2019/045 du 18 novembre 2019 décidant de la suppression du CCAS au 31/12/2019 et de l'intégration de son budget dans le budget communal à compter du 01 janvier 2020.

Par délibération 2020/009 du 09 mars 2020 le Conseil Municipal a décidé de l'intégration du résultat de clôture du CCAS (déficit d'un montant de 2 634,07€) dans le budget de fonctionnement de la commune.

Des écritures de dissolution ont été réalisées en 2020 par le comptable qui sont retracées dans le compte de gestion 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve les écritures de dissolution réalisées en 2020 par le comptable et qui sont retracées dans le compte de gestion 2020.

➤ DEVIS DE REMISE AUX NORMES EN ELECTRICITE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Mr le Maire informe le Conseil Municipal : suite au contrôle APAVE des devis ont été réalisés pour la remise aux normes en électricité des bâtiments communaux.

Dans l'attente d'un complément de devis, le choix de l'entreprise sera décidé lors de la prochaine réunion de conseil.

➤ VENTE D'UN BROYEUR ET D'UNE BENNE PAR LA COMMUNE : FIXATION DES CONDITIONS - délibération 2020/043

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité fixe les conditions de vente d'un broyeur et d'une benne comme suit :

- Un broyeur RIVIERE CASALIS B150 - couteaux fléaux estimé à 200€
- Une benne 3,5T DUCHESNE estimée à 400€

Le matériel est visible à l'atelier près du terrain de pétanque.

Faire offre écrite : date limite de dépôt au 31 janvier 2021 à la mairie

Ouverture des enveloppes lors du Conseil Municipal qui suivra cette date.

Le matériel sera attribué au plus offrant.

AFFAIRES DIVERSES

- La décharge des Naslots est pleine. Règlement à fixer en fonction des disponibilités des agents.
- Prise d'un arrêté pour destruction des pigeons.
- LAND ROVER : en attente de l'estimation du prix de vente.
- Projet de règlementation de la circulation dans le Bourg et certains hameaux.
- Projet d'un terrain multisport évoqué.
- Les cloches de l'église seront réparées.
- Prévision de louer le garage à côté du café.
- Marché du samedi : la partie administrative est en cours de finalisation.
- Rdv à la carrière DEROMEDI le 16 décembre à 16 h.
- Petit journal de la commune : préparation par François, Nadine, Sébastien

La séance est levée à 21h10


Le Maire, François DENIZOT